

**SAINT MAXIMIN**

**Résultats de l'enquête auprès des habitants**

**"Quel devenir pour notre commune"**

**Concertation PLU -Avril 2012**



Comme nous nous y étions engagés lors de la réunion publique PLU de février 2012, la municipalité a conçu puis diffusé à tous les ménages de la commune, un questionnaire permettant à chacun de donner son avis sur la manière dont il voyait l'avenir de la commune. NB: Les propriétaires, non résidents, avertis lors de la réunion publique (publicité dans les Affiches de Grenoble et dans le Dauphiné Libéré) ont pu suivre cette procédure de concertation sur le site Internet communal et notamment voir qu'ils pouvaient se procurer ce questionnaire sur simple demande auprès de la mairie. Plusieurs d'entre eux ont demandé des formulaires qui leur ont été adressés (8 % des réponses proviennent de propriétaires non résidents)

Plutôt que de longs commentaires, nous nous mettons en téléchargement (lien ci-dessous) les résultats de cette enquête, sous forme de graphiques (plus explicites que de longs tableaux de chiffres), accompagnés d'une phrase de commentaire.

[Rsultats\\_enquete\\_PLU\\_aupres\\_habitants.pdf](#)

Globalement, les habitants sont satisfaits de leur vie dans la commune. Certains sujets de mécontentement qui pouvaient donner l'impression d'être importants sont relativisés et, au final, ne sont exprimés que par quelques personnes seulement... même si elles en parlent souvent et en public ! la tendance générale est pour une évolution raisonnable et maîtrisée de la taille de la commune, avec le maintien de ce qui fait son charme et le bien-être au quotidien. La qualité de vie, liée notamment à notre environnement, particulièrement privilégié doit être préservée. Vous trouverez, dans le détail, toutes les réponses aux questions posées.

A noter également que, compte tenu du vieillissement de la population, il est évoqué la

nécessité de prendre en compte de nouvelles demandes (même si celles-ci ne s'expriment pas encore clairement) mais demandes qui visent à permettre à nos anciens de rester au village, tout en bénéficiant de services de proximité, adaptés à leur situation... Il existe déjà des choses dans ce domaine, mais à nous aussi d'être imaginatif et innovant

Enfin, il est à noter que les conclusions de cette enquête viennent conforter les orientations de la municipalité, telles qu'elles ont commencées à être présentées aux habitants et formulées dans le cadre du PLU, notamment dans l'élaboration du PADD (Programme d'Aménagement et de Développement Durable) qui sera présenté lors de la prochaine réunion publique PLU, prévue en septembre 2012

Bonne lecture et nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et à votre écoute pour toute suggestion constructive.

Emmanuel GILBERT

Adjoint aux Finances

Chargé de l'Urbanisme

